

Le Jeanne-Mance

Une publication du Centre de santé et de services sociaux Jeanne-Mance

Volume 3 • Numéro 3 • Novembre 2007

NUMÉRO UNIQUE POUR LA PAIE

Les employés peuvent maintenant joindre le service de la paie en composant un numéro unique: 514 940-5205. Un des paie-mâtres du CSSS est toujours disponible pour répondre aux questions du personnel concernant la paie.

CLINIQUE DE DÉPISTAGE DES ITSS

La clinique de dépistage des infections transmissibles sexuellement et par le sang (ITSS) du CSSS modifie son fonctionnement. Désormais, il faut prendre un rendez-vous. En appelant le vendredi, entre 13 h et 16 h, au 514 527-2361, poste 1995, il est possible d'en obtenir un pour la semaine suivante. S'il n'y a plus de places disponibles, il faut rappeler le vendredi suivant. Appelez dès 13 h pour obtenir un rendez-vous rapidement!

VIGER – LA SUITE DES CHOSSES

Un nouveau bulletin d'information a vu le jour au CSSS. *Viger – la suite des choses* paraîtra régulièrement au cours des prochains mois, afin de tenir les employés au courant de l'évolution de la fermeture du Centre d'hébergement Jacques-Viger. Vous pourrez vous le procurer dans toutes les installations du CSSS ou le télécharger dans l'intranet. Le premier numéro est déjà en ligne.

RECRUTEMENT AU CSSS JEANNE-MANCE

Le personnel des ressources humaines organise une journée de recrutement de préposés aux bénéficiaires et de préposés au service alimentaire pour les listes de rappel du CSSS. Elle aura lieu le 20 novembre, à l'auditorium du Centre d'hébergement du Centre-Ville-de-Montréal, de 9 h à 17 h 30. Transmettez l'invitation aux personnes de votre entourage qui pourraient être intéressées.

MISE À JOUR DU BOTTIN TÉLÉPHONIQUE

Le bottin téléphonique des membres du personnel du CSSS Jeanne-Mance a été mis à jour en octobre. Il est disponible dans l'intranet, section «Outils de travail généraux». Nul besoin de l'imprimer. Cliquez sur le menu Édition, puis sur Rechercher pour accéder directement au nom de la personne que vous voulez trouver. Rapide, efficace et écologique!



Dans ce numéro

2 Noël s'en vient!

3 Qui était Armand Lavergne?

4 Collecte de fonds des employés: merci à nos sollicitateurs

Vous me trouvez comment?



C'EST LA QUESTION QUE LE JEANNE-MANCE lance aujourd'hui à ses lecteurs. À la une du tout premier numéro, en septembre 2005, on pouvait lire: «Nous ne souhaitons qu'une chose: que ce journal soit lu de la première à la dernière page. Si notre souhait est exaucé, nous saurons que nous avons gagné le pari de le rendre vivant et intéressant, grâce

à vous». Ce souhait demeure inchangé. Nous voulons que *Le Jeanne-Mance* reflète le dynamisme des équipes du CSSS et témoigne des événements qui façonnent son histoire. Sans vous, c'est une mission impossible. Allez, un peu d'audace, exprimez-vous! Bons ou mauvais, vos commentaires nous intéressent.

La forme et le contenu

Nous avons besoin de vos idées pour améliorer *Le Jeanne-Mance*. Un journal interne peut s'avérer un outil de communication précieux. Vous aimeriez faire connaître des employés remarquables? Partager une expérience exceptionnelle? Annoncer un événement? N'hésitez pas à nous soumettre des sujets susceptibles d'intéresser vos collègues; nous sommes là pour ça. Faites de ce journal une publication qui vous ressemble et vous allume!

Un défi de taille

Il n'est pas facile de joindre et d'intéresser plus de 3 000 employés répartis dans 17 installations qui se partagent entre 2 missions. Ajoutez à cela la Fondation CSSS Jeanne-Mance et le Centre de recherche de Montréal sur les inégalités sociales (CREMIS) et vous aurez une idée de la complexité de l'entreprise.

SUITE PAGE 2: [Le Jeanne-Mance veut tout savoir!](#)

Nouveau plan d'organisation du CSSS Jeanne-Mance

DEPUIS SA CRÉATION, le CSSS Jeanne-Mance est en constante évolution. Afin de s'adapter aux changements survenus au cours des dernières années, la direction générale a récemment proposé des modifications à son plan d'organisation. À la suite de consultations, le nouveau plan a été adopté à la séance du conseil d'administration du 9 octobre dernier.

Le plan d'organisation est un document essentiel qui présente les enjeux, la vision, les valeurs, les principes directeurs, la philosophie de gestion ainsi que la structure d'encadrement supérieur qui prévalent dans l'établissement.

Des modifications importantes

La mise sur pied d'une Direction générale adjointe services dans la communauté et affaires universitaires, comme celle actuellement en place pour l'hébergement, constitue l'une des modifications majeures du nouveau plan. C'est à Sylvie Simard qu'a été confié le poste de directrice générale adjointe services dans la communauté et affaires universitaires, alors que Lise Guimond continuera d'assurer la Direction générale adjointe services en hébergement.

Par ailleurs, les fonctions de gestion des risques et de la qualité sont maintenant regroupées dans la Direction des services multidisciplinaires et gestion de la qualité. De plus, la Direction des services techniques hérite de la



La directrice générale, Chantale Lapointe, entourée de Lise Guimond, directrice générale adjointe services en hébergement et de Sylvie Simard, directrice générale adjointe services dans la communauté et affaires universitaires.

gestion des mesures d'urgence internes et externes. Le nouveau plan d'organisation vise le regroupement des fonctions et la clarification des rôles des cadres supérieurs au CSSS, mais ne change rien aux services offerts à la population du territoire. Le respect, l'équité, l'ouverture d'esprit, la transparence, la simplicité et l'empathie demeurent les valeurs préconisées par le CSSS Jeanne-Mance envers la population et le personnel. Ce nouveau plan constitue un pas de plus dans l'évolution de l'établissement.

Les transferts de responsabilités découlant de l'adoption du plan se feront graduellement d'ici à février 2008. Visitez l'intranet pour consulter le nouvel organigramme du CSSS Jeanne-Mance et obtenir des détails sur la réorganisation.

VACCINATION CONTRE LA GRIPPE

Prendre le virus par les cornes!



L'IMPORTANT pour les employés du CSSS de se faire vacciner découle de la prémisse qu'il faut agir avant que le virus se propage et nous cause bien des soucis. Se côtoyer quotidiennement expose tout le monde au virus et accroît le risque d'épidémie dans nos installations, particulièrement dans les centres d'hébergement. Imaginez une personne atteinte de la grippe

qui rend visite à son parent hébergé. Le préposé affecté à ce résident est alors exposé au virus, puis le contracte et le transmet à un autre résident, qui le transmet à une infirmière, et ainsi de suite. Bref, un enchaînement qui mène directement à l'épidémie de grippe. La seule façon de briser cette chaîne, à part les trucs de grand-mères, est de se prémunir au moyen de la vaccination. Se faire vacciner pour vous et pour eux...

L'objectif visé est d'atteindre une couverture vaccinale de 45 % du personnel en centre hospitalier et en CLSC, et de 60 % dans les centres d'hébergement. L'équipe de direction du CSSS Jeanne-Mance donnera l'exemple en se faisant vacciner. Sans être alarmiste, il faut rappeler qu'au Canada, environ 7 000 personnes, des aînés surtout, meurent chaque année d'une pneumonie résultant de la grippe, et que bon nombre de personnes atteintes meurent à la suite d'autres complications graves.

Le virus grippal se propage par des gouttelettes projetées dans l'air lorsqu'une personne infectée tousse ou éternue. Vous pouvez contracter la grippe en aspirant ces gouttelettes par le nez ou la bouche, ou lorsqu'elles entrent en contact direct avec vos yeux. Le virus grippal se trouve également sur les mains des personnes infectées ainsi que sur les surfaces qu'elles touchent. Vous pouvez donc attraper le virus si vous leur serrez la main ou touchez les surfaces contaminées et que vous portez les mains à vos yeux, à votre nez ou à votre bouche.

DIX BONNES RAISONS DE SE FAIRE VACCINER CONTRE L'INFLUENZA

- ➔ En tant que travailleur de la santé, il faut se protéger et protéger les autres: nos proches et les patients vulnérables.
- ➔ Chaque année, une personne sur six est victime du virus de la grippe.
- ➔ L'influenza est responsable du décès d'environ 7 000 personnes au Canada, dont 1 400 au Québec, annuellement.
- ➔ L'influenza cause 70 000 hospitalisations au Canada chaque année.
- ➔ Comme une personne peut être contagieuse 24 heures avant que se manifestent les symptômes de la grippe, elle ne prend pas de mesures pour prévenir la transmission du virus, par exemple en appliquant l'étiquette respiratoire. À son insu, elle fait courir le risque de contagion à ses patients et à ses proches.
- ➔ Le vaccin contre l'influenza a un taux d'efficacité pouvant atteindre 90 %.
- ➔ Il est très important de prévenir la transmission de l'influenza. Le vaccin est encore la meilleure mesure préventive.
- ➔ Le vaccin contre l'influenza est offert gratuitement au personnel de la santé.
- ➔ Le vaccin ne peut causer la grippe, car il ne contient aucun virus vivant.
- ➔ Le vaccin contient des souches de virus différentes d'une année à l'autre. Donc, la vaccination annuelle est recommandée.

En **CLSC**, la vaccination aura lieu le 15 novembre, de 8 h à 12 h. Présentez-vous à l'accueil ou dans une des cliniques prévues pour la population (horaire sur l'intranet).

En **centre d'hébergement**, la vaccination se fera sur place pour les résidents et le personnel, comme par les années passées.

Le Jeanne-Mance veut tout savoir!

SUITE DE LA PAGE 1

Depuis septembre dernier, *Le Jeanne-Mance* est imprimé sur du papier 100 % postconsommation. Nous sommes fiers d'avoir pris le virage vert, mais des exemplaires vont au bac de recyclage sans même avoir été lus. Nous avons encore des efforts à faire en ce qui a trait à la gestion et à la diffusion du journal dans l'établissement. Combien d'entre vous préféreraient recevoir le journal en version électronique?

Nous espérons que vous serez nombreux à nous écrire. Nous sommes impatients de vous lire et curieux de connaître votre opinion. Si nous n'avons pas de vos nouvelles, nous tiendrons pour acquis que *Le Jeanne-Mance* répond en tous points à vos besoins en matière d'information. Et si c'est vraiment le cas, pourquoi ne pas nous le faire savoir aussi?

Utilisez la façon qui vous convient le mieux pour nous joindre:

- ➔ par courriel: lejeannemance@ssss.gouv.qc.ca;
- ➔ par courrier interne: *Le Jeanne-Mance*, Service des communications, Direction générale, 4625, avenue De Lorimier;
- ➔ par téléphone: 514 525-1900, poste 6389.

Un truc pour les curieux et les personnes avides de primeurs: en visitant le site du CSSS au www.csssjeannemance.ca, section « Publications », vous pourrez lire *Le Jeanne-Mance* quelques jours avant sa distribution dans les installations.

Noël s'en vient!

LES BILLETS POUR LA FÊTE DE NOËL des employés du CSSS, qui aura lieu le 7 décembre, sont maintenant en vente. Vous pouvez vous les procurer, au coût de 15 \$, auprès des personnes responsables dans chacune des installations (voir la liste). Il faudra être présent à la soirée pour remporter un des nombreux prix, dont un voyage d'une valeur de 3 000 \$! Musique, danse, buffet, retrouvailles... c'est LA soirée à ne pas manquer! Achetez vite votre billet, car les places sont limitées.

CLSC des Faubourgs

SANGUINET: Ginette Beaulieu, poste 3785 (local 479)
VISITATION: Colette Lévesque, poste 1513 (local 204)
PARTHENAIS ET PORT-ROYAL: Aline Proulx, poste 2314 (local 155)

CLSC du Plateau-Mont-Royal

Martine Dubois, poste 6385 (local 349)
 et Pierre Bruneau, poste 6389 (local 337)

CLSC Saint-Louis du Parc

15, AV. DU MONT-ROYAL O.: Lise Bessette, poste 4371 (local 117)
 55, AV. DU MONT-ROYAL O.: Louise Myre, poste 4118 (local 10)

Centre d'hébergement Ernest-Routhier

Billets en vente à la réception du centre

Centre d'hébergement Jacques-Viger

Jean-François Gauthier, poste 7316 (local A-111)

Centre d'hébergement Émilie-Gamelin

Cassandra Maxime, à la réception

Centre d'hébergement Armand-Lavergne

Gilles Tremblay, poste 4317

Centre d'hébergement du Manoir-de-l'Âge-d'Or

Luc Beauvais, poste 467

Centre d'hébergement du Centre-Ville-de-Montréal

Secrétariat des loisirs: Mélanie Mantha, poste 306 ou Sylvie Allard, poste 367

Centre d'hébergement Jean-De-La Lande

Billets en vente à la réception du centre

Centre d'hébergement Bruchési

Billets en vente à la réception du centre

DRH et DRFI (1200, avenue Papineau)

Marguerite Lebreux, poste 7230

Tout le monde en parle, moi j'agis!

DEPUIS QUATRE ANS, ÉQUITERRE ORGANISE le Concours Cocktail transport, afin de sensibiliser les citoyens aux avantages du transport écologique. Cet organisme s'est donné pour mission de contribuer à bâtir un mouvement citoyen, en prônant des choix individuels et collectifs à la fois écologiques et socialement équitables. Pour participer au concours, il suffit de s'engager à faire l'essai d'un moyen de transport substitut de la voiture solo. Par exemple, en s'engageant à utiliser son vélo ou les transports en commun pour se rendre au travail ou pour faire ses courses, on court la chance de remporter des prix intéressants et écologiques, tels un vélo, l'accès gratuit au transport en commun pendant un an, un abonnement à Communauto, des coupons de taxi, etc.

Devant le défi des changements climatiques, chacun peut poser des gestes pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Que nous soyons un citoyen, une entreprise ou une institution, les solutions reposent entre nos mains. Voilà une belle occasion de mettre en pratique le slogan retenu par Équiterre cette année, *Tout le monde en parle, moi j'agis!* Relevez le défi de modifier vos habitudes de transport et profitez de nombreux avantages: garder la forme, faire des économies, préserver l'environnement, améliorer sa qualité de vie, etc. D'autres engagements vous sont proposés sur le site www.equiterre.org/cocktail. Choisissez celui qui vous convient le mieux. Le concours se termine le 21 novembre. Inscrivez-vous!



DES INSTALLATIONS DU CSSS JEANNE-MANCE PORTENT LE NOM DE PERSONNAGES DE MARQUE

Qui était Armand Lavergne ?

EN 1982, LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ et des Services sociaux confiait au CHSLD Émilie-Gamelin l'administration d'une nouvelle installation de 192 lits, le Centre Armand-Lavergne. *Le Jeanne-Mance* a cherché à en savoir un peu plus sur cet homme politique, reconnu pour sa verve et ardent défenseur du mouvement nationaliste et de la langue française au Québec au début du siècle. Au zénith de sa popularité, la seule annonce de son nom faisait accourir les foules là où il prononçait un discours.

Armand Lavergne est né à Arthabaska le 21 février 1880. Descendant d'une famille d'avocats, son père, Joseph, était un proche de Wilfrid Laurier. Après des études au Séminaire de Québec, à l'Université Laval et à l'Université d'Ottawa, Armand Lavergne devient, lui aussi, avocat en 1903. Il exercera sa profession à Québec, puis à Montmagny. En 1904, suivant les conseils de son ami Henri Bourassa, il accepte l'offre de Wilfrid Laurier de présenter sa candidature aux élections fédérales. Élu à 23 ans, il restera député de Montmagny jusqu'à ce qu'il quitte le Parti libéral, en janvier 1907, jugeant que le gouvernement Laurier ne défendait pas assez la langue française dans les nouvelles provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan.

Lavergne fait le saut en politique provinciale aux élections de 1908. Avec son ami Henri Bourassa, ils remportent l'élection comme candidats nationalistes. Au cours de l'année 1910, il fait voter, par l'Assemblée législative, une loi obligeant les entreprises de services publics (transports, électricité, téléphone) à s'adresser en français à leurs clients. C'est

la Loi Lavergne. Au début de la même année, Henri Bourassa fonde *Le Devoir*, un quotidien nationaliste manifestant une forte opposition à l'impérialisme britannique et au gouvernement libéral de Wilfrid Laurier. Armand Lavergne sera député de Montmagny jusqu'en 1916. Il traverse ensuite une période difficile: coup sur coup, cinq défaites aux élections fédérales et provinciales. Pendant cette période, il s'oppose à la participation du Canada à la Première Guerre mondiale. Armand Lavergne n'hésitera pas, en 1917, à s'opposer à la loi sur la conscription et ira même jusqu'à prôner la désobéissance civile.

Passé dans les rangs des conservateurs, il retrouvera le siège de député de Montmagny à Ottawa en 1930. Le premier ministre Richard Bennett le nomme vice-président de la Chambre des communes à l'âge de 50 ans. Cette nomination le décevra au plus haut point, car il espérait un poste de ministre.

En octobre 1933, Armand Lavergne appuie Maurice Duplessis lors du congrès à la chefferie du Parti conservateur à Sherbrooke. Peu après, il se sépare presque complètement du parti conservateur et rédige ses mémoires. L'ouvrage, intitulé *Trente ans de vie nationale*, paraîtra le 15 mars 1935, dix jours après son décès à Ottawa, survenu à la suite d'une pneumonie. Sur sa pierre tombale, au cimetière d'Arthabaska, il est inscrit: « Pour sauver nos droits, il faut combattre et se sacrifier ». Armand Lavergne fut une des figures les plus originales de la vie parlementaire canadienne et québécoise. Force est d'admettre que nous lui devons, entre autres, d'être ce que nous sommes, des francophones d'Amérique.



Photo: Musée de la civilisation. Armand Lavergne. N° Ph1987-1976

Nominations

Chargée de projet à la Direction des programmes services à domicile depuis novembre 2006, **Martine Cloutier** a été nommée conseillère cadre au sein de la même direction. Elle est en poste depuis le 1^{er} octobre. Félicitations!



Sylvain Huot s'est joint à l'équipe de la Direction des services à la clientèle du Centre d'hébergement Émilie-Gamelin le 6 août dernier. Il occupe un poste de chef d'unité spécifique de type II. Titulaire d'un baccalauréat en psychoéducation, M. Huot a été assistant-coordonnateur à l'Institut Philippe Pinel et chef de la permanence au Centre Jeunesse Laval.

Bienvenue à **Samsoum Loutouf**, nommé chef d'activités au Centre d'hébergement du Centre-Ville-de-Montréal le 7 septembre dernier. Infirmier de formation, il a occupé les fonctions de coordonnateur pour différentes agences de la région de Montréal et dans l'Outaouais.

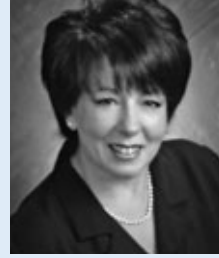


Félicitations à **Sylvie Simard**, la nouvelle directrice générale adjointe services dans la communauté et affaires universitaires. Depuis la création du CSSS Jeanne-Mance, elle assumait la direction de la qualité des services et de la santé publique ainsi que la direction administrative de l'enseignement et de la recherche. La nomination de M^{me} Simard survient à la suite de l'adoption du nouveau plan d'organisation par le conseil d'administration.

NOUVELLES DE LA FONDATION



Vos dons font des heureux!



Les dons recueillis par la Fondation CSSS Jeanne-Mance contribuent directement au mieux-être des résidents des centres d'hébergement du CSSS Jeanne-Mance et de la population vivant sur son territoire. En 2006-2007, l'investissement total des donateurs a atteint 450 000 \$, somme qui est redistribuée sur l'année 2007-2008. Voyez de quelles façons un groupe de personnes unies autour d'une même cause peut véritablement changer les choses.

Mission enseignement et recherche

- Recherche sur les conditions de logement comme déterminant de la santé et du bien-être des populations: premier versement de 30 000 \$ sur une subvention totale de 100 000 \$

Mission communautaire

- Camps de vacances/enfants: 40 000 \$
- Clinique des jeunes – Dentisterie (équipements): 11 250 \$
- Clinique des jeunes – Dentisterie (matériel): 10 000 \$
- Publication d'un cahier (*Notre histoire...*): 9 000 \$
- Allaitement: 1 000 \$
- Projet *Bien dans mes baskets* (équipements): 20 000 \$
- Projet *Bien dans mes baskets* (bourses, aide, etc.): 10 000 \$
- Paniers de Noël: 6 000 \$
- Demandes de soutien pour les clientèles vulnérables:
 - dépannage alimentaire: 2 400 \$
 - dépannage pour la clientèle des programmes services à domicile: 2 600 \$
 - moyens de contraception: 1 000 \$
 - dépannage pour la clientèle itinérante: 1 000 \$
 - suppléments alimentaires pour la clientèle atteinte du VIH ou du VHC: 1 000 \$
 - autres demandes particulières: 2 000 \$

Mission hébergement

- Projet *Oasis de vie* – aménagement des lieux: 200 000 \$
- Camps de plein air: 26 000 \$
- Projet d'intégration en milieu de travail: 51 750 \$

Soins infirmiers

- Campagne de sensibilisation sur le lavage des mains: 5 000 \$

Autres projets

- Colloque sur le milieu de vie, rendez-vous Jeanne-Mance: 10 000 \$
- Demandes diverses: 10 000 \$

Merci à tous les donateurs!

Honneur mérité pour la pdg de la Fondation

Nos plus sincères félicitations à Luce Moreau, présidente-directrice générale de la Fondation CSSS Jeanne-Mance, qui s'est classée parmi les trois finalistes de la catégorie *Cadre ou professionnelle employée par un organisme à but non lucratif* au concours annuel du Réseau des femmes d'affaires du Québec. Réalisé en collaboration avec le journal *Les Affaires*, ce concours vise à honorer les Québécoises qui s'illustrent par leur excellence et leur créativité dans le monde des affaires. Un honneur bien mérité! Chapeau!

Visitez-nous régulièrement au www.fondationcsssjeannemance.ca.

DANS L'INTRANET CE MOIS-CI

POUR ACCÉDER À L'INTRANET: <http://intranet.mtl.rtss.qc.ca>, SECTION «CENTRES DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX», PUIS «CSSS JEANNE-MANCE». INSCRIVEZ L'ADRESSE DANS VOS FAVORIS!

- ➔ Structure du CSSS
 - Organigrammes découlant du nouveau plan d'organisation
- ➔ Technologies de l'information
 - Astuces informatiques

Autres nouveautés

De nouveaux formulaires, de nouvelles ordonnances collectives, la dernière information sur la démarche d'amélioration continue de la qualité, etc.

Semaine de la fierté gaie : le CSSS Jeanne-Mance y était!

DANS LE CADRE DE LA SEMAINE de la fierté gaie, une journée communautaire a lieu chaque année rue Sainte-Catherine Est, piétonnière pour l'occasion. Cette journée permet à la population de faire connaissance avec les divers organismes communautaires qui œuvrent auprès de la communauté homosexuelle de Montréal et des environs.

Le 28 juillet dernier, des représentants du comité sur la condition homosexuelle et bisexuelle et de l'équipe VIH-sida du CSSS Jeanne-Mance y animaient un stand d'information. Ces intervenants ont pu ainsi rencontrer la population, présenter leurs services et

entendre les préoccupations et les besoins des visiteurs. Dans la communauté homosexuelle, plusieurs personnes vivent avec des problèmes de pauvreté, d'isolement et de santé mentale. Des employés du CSSS, qui ont fait un arrêt au stand, se sont dits fiers de constater que le CSSS participait à cette activité. Félicitations aux intervenants qui ont eu cette initiative. Rendez-vous l'été prochain!

Pour en savoir plus au sujet du comité sur la condition homosexuelle et bisexuelle du CSSS Jeanne-Mance, appelez Dany LeBlond au 514 527-2361, poste 1452.



Dany LeBlond et Méline McIntyre, psychologues dans l'équipe d'intervention VIH-sida animaient le stand d'information du CSSS lors de la journée communautaire pendant la Semaine de la fierté gaie.

Le CSSS Jeanne-Mance, fier partenaire de l'Agenda Jeunesse

LE 6 SEPTEMBRE DERNIER avait lieu le lancement officiel de l'édition 2007-2008 de l'Agenda Jeunesse de la Table de concertation jeunesse Centre-Sud. Destiné aux intervenants œuvrant auprès des jeunes, cet outil d'information en est maintenant à sa quatrième édition. Il porte cette année sur un sujet bien d'actualité: la malbouffe chez les adolescents. Bien que la mauvaise alimentation ne touche pas seulement les jeunes, l'adolescence constitue une période critique du développement de l'être humain. D'où l'importance de parler de ce sujet.

Pierre Langlois, organisateur communautaire jeunesse, Julie Francoeur,

stagiaire en organisation communautaire jeunesse, Lucie Léveillé, agente administrative au programme famille-enfance-jeunesse, et Louise Sirard, nutritionniste, tous du CSSS Jeanne-Mance, ont collaboré à la production de cette édition.

L'Agenda Jeunesse est le fruit d'une concertation réussie entre divers groupes communautaires jeunesse et organismes du Centre-Sud. Le quartier a développé, au fil des ans, cette tradition de concertation qui lui permet d'entreprendre des projets comme celui de l'agenda. Le CSSS Jeanne-Mance en est un fier et fidèle partenaire.

L'édition 2007-2008 peut être consultée au centre de documentation du CSSS Jeanne-Mance, au 1250, rue Sanguinet.

Des membres de l'équipe famille-enfance-jeunesse lors du lancement de l'Agenda Jeunesse.



Séance publique d'information

Le prochain conseil d'administration du CSSS Jeanne-Mance se tiendra le mercredi 28 novembre, à 18 h 30, à l'auditorium du Centre d'hébergement du Centre-Ville-de-Montréal. La population du territoire, le personnel et les partenaires du CSSS sont invités à assister à la séance publique d'information qui aura lieu au même moment.

COLLECTE DE FONDS DES EMPLOYÉS

Merci à nos solliciteurs

LE 16 OCTOBRE DERNIER, l'équipe de solliciteurs pour la collecte de fonds s'est réunie en vue de la campagne de financement interne, qui s'est déroulée officiellement jusqu'au 25 octobre. Nous tenons à les remercier pour le temps qu'ils ont consacré à cette activité.

Une quarantaine de personnes étaient présentes pour entendre les témoignages émouvants des coprésidents de campagne, Martin Dusseault et Pierre Malchelosse. D'ici à ce que les résultats de la collecte de fonds soient connus, nous espérons que vous

aurez été «contaminés» par le dynamisme des coprésidents.

Jean-Pierre Maheu, représentant de Centraide du Grand Montréal, et Luce Moreau, présidente-directrice générale de la Fondation CSSS Jeanne-Mance, ont pour leur part fait connaître leur organisme respectif.

Pour les personnes qui n'auraient pas encore fait leurs dons, il est toujours possible de remplir le formulaire de contribution et de le faire parvenir au Service des communications, au CLSC du Plateau-Mont-Royal. Pour obtenir le formulaire, appelez le 514 525-1900, poste 6389.

Les solliciteurs du CSSS Jeanne-Mance réunis pour le lancement de la collecte de fonds pour Centraide et la Fondation CSSS Jeanne-Mance, en octobre dernier.



1^{ER} DÉCEMBRE : JOURNÉE MONDIALE DU SIDA

Moins on juge, plus on aide

LA JOURNÉE MONDIALE DU SIDA, le 1^{er} décembre prochain, vient nous rappeler que le virus de l'immunodéficience humaine (VIH) continue de faire des ravages à l'échelle planétaire. Encore aujourd'hui, le seul moyen efficace pour enrayer cette épidémie demeure la prévention.

Le thème retenu pour cette journée, au Québec, est «Moins on juge, plus on aide». Il vise à sensibiliser la population à la discrimination et à l'ostracisme que vivent particulièrement les utilisateurs de drogues injectables (UDI), sans oublier les personnes atteintes ou celles qui risquent de contracter le VIH, notamment les hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes.

Cette année, la thématique interpelle particulièrement le CSSS parce qu'elle fait partie de la réalité du territoire. La

clientèle ciblée par cette campagne de sensibilisation a accès aux services du CSSS: la clinique de dépistage des infections transmissibles sexuellement et par le sang (ITSS), la clinique des jeunes de la rue, l'équipe VIH-sida, les services infirmiers de proximité pour les UDI, etc.

Encore aujourd'hui, des portes se ferment lorsqu'il est question du sida. Pourtant, ceux qui cherchent du soutien ont davantage besoin de notre aide que de notre jugement. Le 1^{er} décembre prochain, profitons de la Journée mondiale du sida pour penser à ceux qui vivent isolés, trop souvent victimes de discrimination. Visitez l'intranet pour avoir des détails sur les activités prévues au CSSS pour souligner cette journée.



Le Jeanne-Mance

Journal distribué aux employés et aux partenaires du Centre de santé et de services sociaux Jeanne-Mance • DIRECTION ET RÉDACTION : Pierre Bruneau • COLLABORATEURS : Chantal Bernard, Éliocha Cournoyer, Ginette Dolbec, Martine Dubois, François Jacob, Dany LeBlond, Lucie Léveillé, Luce Moreau, Johanne Ouimet • RÉVISION : Françoise Turcotte • CONCEPTION GRAPHIQUE : Jean Frenette Design • IMPRESSION : Groupe Laurier

CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX JEANNE-MANCE : 4625, avenue De Lorimier, Montréal (Québec) H2H 2B4 • Courriel : lejeannemance@ssss.gouv.qc.ca • Site Web : www.csssjeannemance.ca

À NOTER : le masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte. La reproduction est autorisée à condition que la source soit mentionnée.